

Consultation - M.A.P.A

« Capitalisation et appui méthodologique à l'animation dans le cadre d'un accompagnement collectif de territoires pour la réalisation de Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) »

OBJET DE LA CONSULTATION

Type de produit : Rédactionnel et appui méthodologique à l'animation

Objet : Capitalisation et appui

Début de la consultation : 23 avril 2021

Délai de réception des offres : 20 mai 2021 - 12h00

Les offres doivent être transmises pour le 20 / 05 / 2021 (12 heures) dernier délai, uniquement par mail à l'adresse suivante mapaco@cerdd.org + copie mdecima@cerdd.org (objet : Consultation Cerdd «Capitalisation et appui méthodologique à l'animation dans le cadre d'un accompagnement collectif de territoires pour la réalisation de PAT»).

DURÉE DE LA MISSION

14 mois en démarrant début juin 2021 la mission

TYPE DE PROCÉDURE

M.A.P.A

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Le Cerdd (Centre Ressource du Développement Durable)

Au cœur de la transition économique, sociale et écologique à mettre en œuvre et à accentuer collectivement en région Hauts-de-France, le Groupement d'Intérêt Public Cerdd accompagne la généralisation du développement durable dont la lutte contre le changement climatique, tout en contribuant à l'exploration des innovations. Il encourage la mobilisation des acteurs et aide les organisations publiques et privées à être plus opérationnelles et à inscrire leur engagement dans des trajectoires vers de nouveaux modèles de développement. Le Cerdd est une structure de coopération et de coordination privilégiée entre l'État, la Région et leurs partenaires.

Ses domaines d'actions :

- Développement durable et management des Transitions
- Climat et énergie
- Alimentation durable et santé environnement
- Nouveaux modèles économique et rev3.

Ses cibles et principes d'action :

Le Cerdd n'agit pas directement en direction du grand public. Son action se concentre en priorité vers les territoires des Hauts-de-France (Pays, Parcs naturels régionaux, Etablissement Public de

Coopération Intercommunale, Collectivités) et les acteurs-relais ou têtes de réseaux dans les secteurs économiques, associatifs et de la recherche.

Il segmente son action en fonction de la maturité des acteurs locaux au regard du développement durable. Il cherche ainsi à impulser une culture commune sur le développement durable pour les acteurs sensibilisés, à développer et renforcer les connaissances pour les acteurs qui s'engagent et à accélérer les innovations territoriales pour les acteurs les plus avancés.

Zoom sur le Programme du Cerdd concerné par cette consultation

Cette consultation s'effectue dans le cadre du programme Alimentation Durable du Cerdd, et du Programme National pour l'Alimentation (PNA).

Programme Alimentation Durable :

Pour relever le défi d'embarquer la filière alimentaire professionnelle vers une alimentation durable, le Cerdd a développé un programme sur les « circuits alimentaires de proximité » en 2007, ouvert à la dimension « alimentation durable » depuis 2013.

Le Cerdd est missionné pour rendre opérationnel la transition du système alimentaire régional vers plus de durabilité. Trois axes sont explorés :

- Développer les systèmes alimentaires durables territorialisés : Aider les territoires à mieux percevoir les enjeux et leurs capacités d'action (développement de méthode et accompagnement).
- Favoriser l'économie de coopération : Stimuler les passerelles entre le territoire et les entreprises et la création de solutions collectives innovantes.
- Faciliter l'appropriation de l'alimentation durable : Identifier les méthodes d'éducation à l'alimentation qui favorisent l'initiative citoyenne.

Parallèlement à ces objectifs, le Réseau de l'Alimentation Durable (ReADy) s'est développé autour de plus de 90 structures professionnelles de l'alimentation, qui enrichissent notre programme par leurs compétences, leurs constats, leurs besoins... Plusieurs productions de ressources ont été co-élaborées au sein de ce réseau.

CONTEXTE DE LA MISSION

Le premier accompagnement collectif de PAT a été réalisé sur la période de 2018 à 2019.

9 territoires ont été accompagnés sur 4 rencontres d'une journée et un atelier de restitution. Un second accompagnement est lancé en 2021.

Les objectifs de la seconde édition de cet accompagnement collectif :

- transmettre les enseignements du premier accompagnement
- explorer de nouveaux outils et domaines d'intervention

Intentions de l'accompagnement collectif :

- le partage d'expérience entre pairs
- Faciliter la réalisation de projets décloisonnés
- favoriser une méthode de projet qui intègre l'innovation et le recours à de nouveaux partenaires
- explorer le croisement des thèmes avec l'alimentation : lien **Climat**, biodiversité, santé, précarité, la filière agro-alimentaires ...
- Intégrer les élus dans la pédagogie

Comment le faire vivre :

- moment d'expression des réalités de chacun
- moment de partage d'expériences entre pairs
- moment d'outillage et d'exploration de méthodes (outils existants, intervenants extérieurs...)

Les modalités :

- 4 jours d'accompagnement : 10 juin, 6 juillet, 16 septembre et 19 novembre 2021.
- 1 atelier de restitution d'une demi journée : date à définir fin 2021, début 2022.

Thèmes abordés :

- 10 juin : Comment démarrer un PAT ?
- 6 juillet : Système, coopération sur la filière et gouvernance
- 16 septembre : Alimentation et proximité
- 19 novembre : Stratégie et Mise en Récit

ARTICLE 1 – OBJECTIFS DE LA PRESTATION ET CIBLE

La mission décrite ci-dessous consiste à conseiller sur les contenus et l'animation de 5 rencontres pour l'accompagnement collectif d'environ 13 territoires pour la réalisation de leur PAT et à en réaliser la capitalisation. Cet accompagnement est réalisé dans le cadre du Projet National de l'Alimentation (PNA). La capitalisation participera à l'enrichissement des ressources du Cerdd sur l'Alimentation Durable.

Les objectifs de la mission sont de :

- capitaliser les enseignements des 5 rencontres en format articles et dossiers word. Ces écrits permettront par la suite de formaliser des guides ou web documentaires.
- conseiller sur le déroulé d'animation de sorte d'aboutir à des formulations de besoins, de solutions... de la part des territoires accompagnés.

Cible :

Le propos du Cerdd est plus particulièrement celui du développement territorial durable. Cette mission s'adresse aux cibles du Cerdd de manière générale : Elu, chargé de mission de territoire et professionnels de l'alimentation. Les territoires participants à cet accompagnement seront les premiers bénéficiaires de ces travaux. La capitalisation permettra une transmission des enseignements à l'ensemble des territoires de la région Hauts-de-France.

ARTICLE 2 – DESCRIPTIF

Lors des 5 rencontres collectives, la réalité vécue des territoires, les enseignements des expériences, les innovations proposées dans ce contexte seront autant d'éléments à capitaliser pour transmettre le plus largement possible.

Par ailleurs, pour s'assurer des bonnes conditions pour révéler les enseignements qui répondent aux besoins exprimés par les territoires, il est essentiel de soigner l'animation et faciliter ainsi la capitalisation. Enfin, des compétences dans l'accompagnement de PAT (suivi et évaluation) et d'entreprises de l'agro-alimentaire sont une ressource pour répondre au mieux aux besoins des territoires.

ARTICLE 3 – CONTENU DE LA MISSION ET ATTENTES

Il est demandé au prestataire deux missions :

- La capitalisation des journées et des enseignements pour une restitution diffusable sur le site du Cerdd
- un appui méthodologique à l'animation.

En ce qui concerne la capitalisation pour les 5 rencontres :

- la prise de note
- le travail d'analyse et de décryptage à partir des éléments collectés, en coopération directe avec la personne du Cerdd en charge de ce projet.
- la rédaction, l'organisation et la présentation, la mise en forme des contenus.

Il devra ensuite **assurer et suivre les étapes de validation de l'ensemble des contenus** avec le Cerdd. Une restitution des contenus sera attendue avant la rencontre suivante.

En ce qui concerne l'appui méthodologique à l'animation :

- l'appui d'amélioration de l'animation de la journée se réalisera sur la base des propositions du Cerdd

ARTICLE 4 – RÉSILIATION DU MARCHÉ

Selon l'application des articles L. 2195-1 à L. 2195-6 du Code de la Commande Publique entré en vigueur au 1^{er} avril 2019 (Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics / décret n°2016-360 du 25 mars 2016).

ARTICLE 5 - ÉLÉMENTS DE CALENDRIER

Le démarrage de la mission est prévu début **juin 2021**.

L'échéance est prévue pour **Août 2022**.

Une réunion de cadrage avec le Cerdd aura lieu **la première semaine de Juin (sem 22)** et permettra de préciser le calendrier, les modalités de validation, ainsi que la méthodologie de travail. Au moins 5 autres réunions seront à prévoir, une avant chaque nouvelle rencontre, à la fois pour débriefer la précédente et préparer la suivante.

ARTICLE 6 – REMISE DES OFFRES ET PROCÉDURE

CRITÈRES D'ATTRIBUTION : Les offres seront appréciées en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Prix	40%
Connaissances en matière d'organisation des collectivités et de gouvernance territoriale	20 %
Compétences en accompagnement de PAT et de filières agro-alimentaires	30 %
Compétences pédagogiques - vulgarisation	10 %

Il est également demandé aux répondants **d'indiquer leurs références** à l'appui de leur dossier de candidature.

La sélection du prestataire sera réalisée sur la base d'une proposition écrite qui devra faire apparaître le coût unitaire (exemple ci-dessous) :

Nature de la prestation	Coût unitaire HT	Montant TVA (..... %)	Coût unitaire TTC

ARTICLE 7 – CONDITIONS DE PAIEMENT

Le paiement interviendra par mandat administratif, à réception de facture, après livraison de la prestation, sous délai global maximum de 30 jours.

Premier règlement possible après les 3 premières rencontres et la validation de leur restitution.

Le solde se fera à la fin de la mission (restitution des enseignements de l'atelier prévu en 2022).

COORDONNÉES

Centre Ressource du Développement Durable (Cerdd)
Site du 11/19, Rue de Bourgogne, 62 750 Loos-en-Gohelle

Responsable : Emmanuel Bertin, Directeur du Cerdd

Contact des personnes en charge de cette consultation : Marie DECIMA, chargée de mission Alimentation Durable.

Envoi des offres sur : mapaco@cerdd.org (+ Copie : mdecima@cerdd.org)